

Séance du 28/03/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 10

Nombre de suffrages : 10

Pour: 9

Contre: 0

Abstention: 1

Date de convocation

21/03/2023

Date d'affichage

21/03/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

04/04/2023

et publication du :

04/04/2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt-huit mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PARANT Maurice, doyen de l'Assemblée.

Etaient présents :

M. CHAUMATTE Frédéric, M. DUBOIS Stéphane, M. GAILLARD Hervé, M. IMBERT Alain, M. MOULIN Louis, M. PARANT Maurice, M. PATIN Julien, M. SIMONNET Jean-Louis, M. SOLLER Jean-Luc, Mme VIROT Fabienne

Etai(ent) absent(s) :

M. BATAILLON Alban, Mme BREBANT Laurence, M. ERTUGRUL Ali, M. GAUTIER Michaël, M. MOULIN Maxime, M. SANIAL Bernard

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** :
Monsieur Julien PATIN

Objet : Election du Président

Le Président de séance a invité les délégués à procéder à l'élection du Président à bulletin secret, conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Luc SOLLER est candidat.

Premier tour de scrutin, le dépouillement a donné les résultats suivants:

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne: 10
- A déduire bulletin blanc: 1
- Nombde suffrages exprimés: 9
- Majorité absolue: 5

A obtenu, Monsieur Jean-Luc SOLLER, neuf (9) voix

Monsieur SOLLER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LOSNE

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 021-200049914-20230328-23_01-DE

S²LO

